

# L'AUBETTE 1928

## Location des Salons Classés

**L'Aubette 1928**  
31, place Kléber  
67000 STRASBOURG


**Contact :**

Aline Martin  
Tél : +33(0)3 68 98 75 04  
aline.martin@strasbourg.eu

[www.musees.strasbourg.eu](http://www.musees.strasbourg.eu)

**MUSÉES DE LA VILLE DE STRASBOURG**

**Strasbourg.eu**  
& COMMUNAUTÉ URBAINE



Découvrez l'Aubette 1928. En empruntant l'escalier au dessin géométrique, vous pénétrerez au cœur des années folles, découvrirez le Ciné-dancing, et son décor élémentariste, le Foyer-bar qui permettait de prendre un verre en suivant la projection, et l'impressionnante Salle des fêtes qui décline une stricte composition orthogonale. Chapelle Sixtine de l'Art moderne réalisée par trois artistes d'avant-garde (Theo Van Doesburg, Jean Arp et Sophie Taeuber-Arp), l'Aubette 1928 est un lieu unique au monde, au cœur de Strasbourg.



# Historique de l'Aubette 1928

La réalisation de l'Aubette est confiée en 1765 à l'architecte royal Jacques-François Blondel. En 1778, l'Aubette devient un bâtiment militaire accueillant un corps de garde, la chambre des logements et la chambre de la maréchaussée. Après avoir abrité dès 1845 un café dans une partie de ses locaux, l'Aubette accueille en 1869 le musée municipal de peintures, crée en 1803, qui sera ravagé par un incendie le 24 août 1870. La réhabilitation du bâtiment intervient entre 1873 et 1875.

En 1922, les mulhousiens André et Paul Horn, respectivement pharmacien et architecte, arrivés à Strasbourg pour mettre en oeuvre certains grands travaux d'urbanisme traçant les axes de la ville actuelle, louent l'aile droite de l'Aubette en vue d'y créer un complexe de loisirs. Paul Horn réalise de 1922 à 1926 les premiers plans intérieurs. Cette même année, les entrepreneurs s'adjoignent les compétences de Hans Arp et Sophie Taeuber-Arp. Le couple d'artistes s'associe en septembre 1926 à Theo Van Doesburg, peintre et architecte hollandais. Initialement chargé de la réalisation de nouveaux plans, Van Doesburg, qui envisage l'Aubette comme une Gesamtkunstwerk (oeuvre d'art totale), propose aux commanditaires de réaliser aussi certains décors, le design du mobilier et le graphisme de la typographie.

Le complexe de loisirs de l'Aubette comprend alors quatre niveaux dont les trois artistes se répartissent la décoration. Au sous-sol se trouvaient le bar américain et le caveau-dancing décorés par Hans Arp de formes souples d'inspiration biomorphique qui tranchent avec l'esprit géométrique des autres décors. Au rez-de-chaussée, l'aménagement du café-brasserie et du restaurant fût confié à Van Doesburg tandis que Sophie Taeuber décora le «Five O'Clock» ou salon de thé-pâtisserie et l'Aubette-bar. Seul espace ouvert au public à l'entresol, la salle de billard était décorée par Sophie Taeuber-Arp. Au premier étage, le Ciné-bal et la salle des fêtes aux décors géométriques sont réalisés par Van Doesburg; le foyer-bar, trait-d'union entre les deux salles De Stijl, est imaginé par Sophie Taeuber.

Redécouverts par des sondages dans les années 1970, puis classés monument historiques entre 1985 et 1989, les décors des salles du 1er étage ont été restaurés entre 1993 et 2006 puis confiés aux musées de la ville de Strasbourg en 2009.

# Un lieu de prestige de 1928 à aujourd'hui

Le complexe de loisirs de l'Aubette ouvre ses portes le 17 février 1928.

Les trois artistes voyaient leur complexe comme un «bâtiment de passage», oeuvre d'art totale, où la clientèle se rencontrait au milieu de la peinture, de la musique, de la danse et du cinéma.

De nombreuses fêtes étaient organisées dans toutes les salles : soirée japonaise au restaurant, soirée Strasbourg-plage au caveau, fêtes de travestis pour carnaval... Elles étaient l'occasion d'inviter de célèbres orchestres de jazz ou vedettes de cabarets.

Les amis du cinéma organisaient au ciné-bal des projections de films surréalistes de René Clair ou de Man Ray.

Enfin, le lieu était prestigieux par sa restauration : on y mêlait par exemple gastronomie et fête lors de thé et dîners dansants.

Ce lieu culturel accueillera le tout Strasbourg jusqu'en 1938.

Confiées aux musées de la ville de Strasbourg depuis 2009, les salles classées sont ouvertes au public individuel du mercredi au samedi après-midi. Le service éducatif accueille sur demande le public scolaire et les groupes. L'Aubette 1928 vit également au rythme de l'événementiel en s'associant à de nombreux temps forts culturels de la ville ou de la région : le festival de musiques actuelles Ososphère, l'exposition d'art contemporain Régionale 13, les journées de l'architecture... Enfin, les musées de la ville de Strasbourg invitent régulièrement un artiste à proposer une intervention contemporaine en résonance avec les décors et la destination initiale du lieu.

La location des salons classés de l'Aubette permet de financer ces actions.

Rendez-vous sur [www.musees.strasbourg.eu](http://www.musees.strasbourg.eu), rubrique AUBETTE 1928, pour une visite virtuelle des salons du 1er étage.

# AUBETTE

## AU CAVEAU

Jeudi

### PREMIÈRE GRANDE FÊTE DE NUIT

avec le concours du grand baryton

## MÉRIAL

et les deux orchestres ARGENTIN ET JAZZ

Tous les MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS  
et DIMANCHES

## THÉ DANSANT Au Ciné-Bal

Tous les jours.

### Matinée et Soirée Cinéma — Dancing — Attractions

et l'orchestre bien réputé

## THE ROBERT'S BOYS

ainsi que les attractions du Caveau.

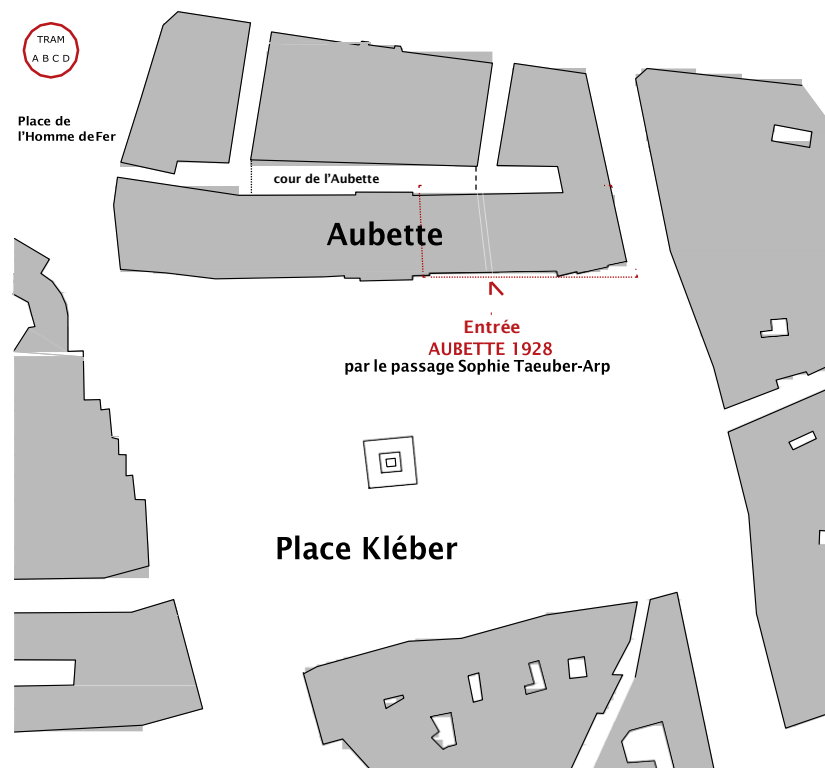
### LES JEUDIS: DISTRIBUTION DE PRIX.

# Ciné-dancing, Foyer-bar et Salle des fêtes

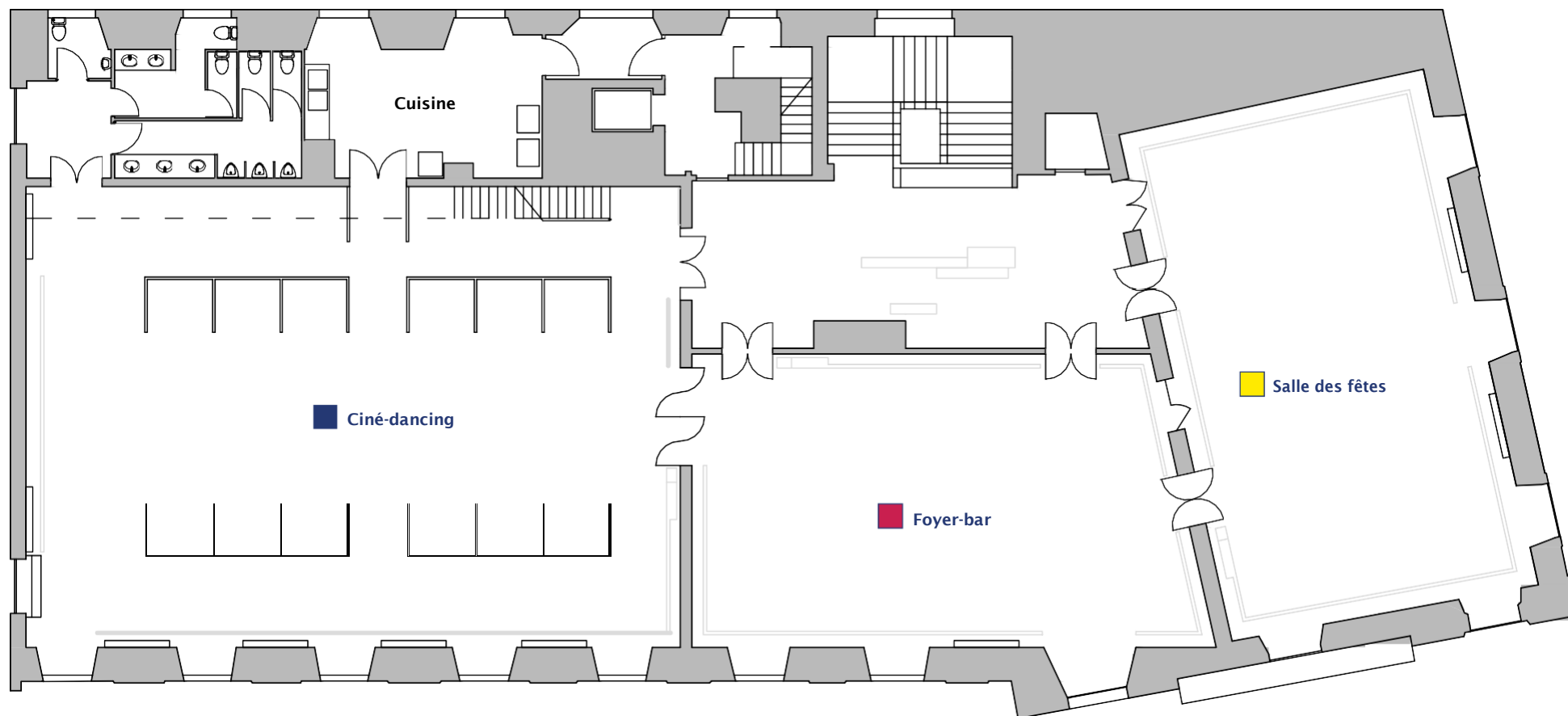
Au coeur de Strasbourg, le bâtiment de l'Aubette se situe au nord de la place Kléber.

Les salons classés se situent au premier étage, d'où l'on accède par le passage Sophie Taeuber-Arp depuis la place Kléber. En empruntant l'escalier, vous parvenez à l'entresol, étage où se trouvait en 1928 la salle de billard. L'escalier monumental imaginé par les trois artistes vous mène au palier central du premier étage. Une muséographie fixe y indique l'historique du complexe de loisirs. Ce palier distribue les 3 salles du 1er étage.

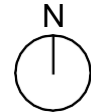
Sur votre gauche, la vaste **Salle des fêtes** de 140 m<sup>2</sup> permet un aménagement très libre. Sur votre droite, le célèbre **Ciné-dancing** de 250 m<sup>2</sup> est doté de 12 boîtes donnant sur un espace central. Enfin, «trait-d'union» des deux salles De Stijl, le **Foyer-bar** de 120 m<sup>2</sup>, est plus intime et donne une agréable vue sur la place Kléber.



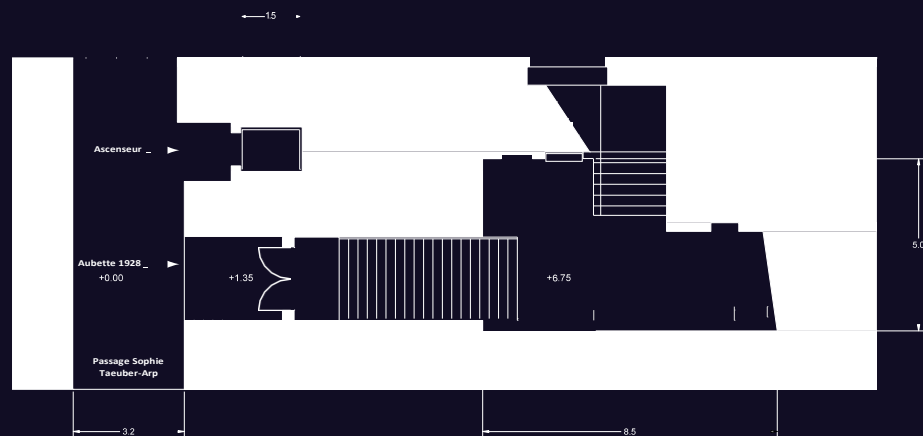
# Ciné-dancing, Foyer-bar et Salle des fêtes



coût de la location  
6000€ TTC  
TVA non récupérable



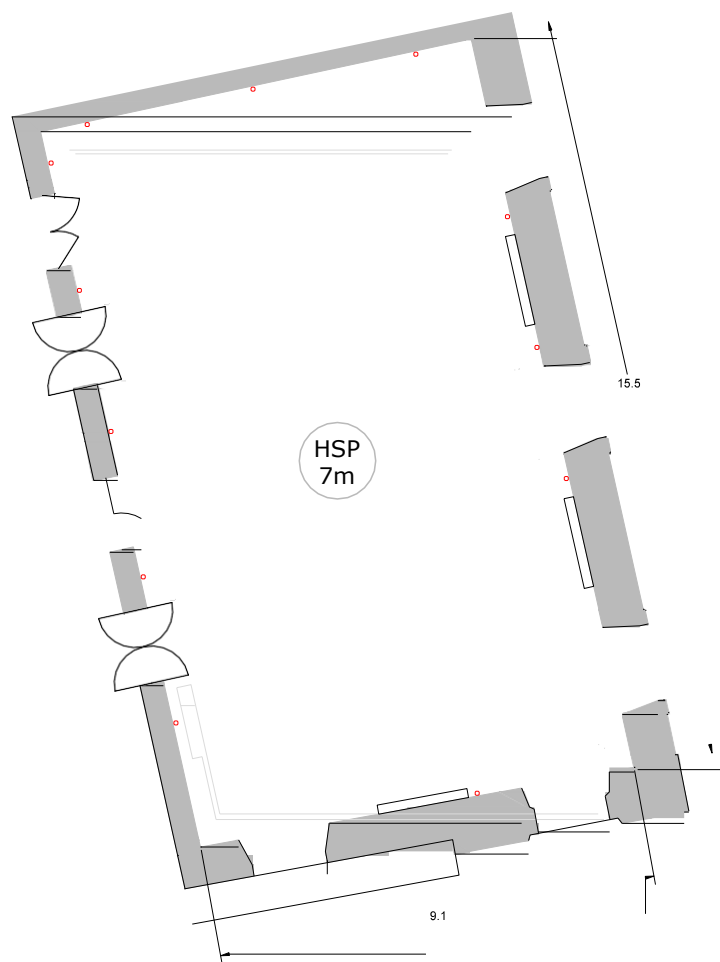
# Entresol et escalier



Dessiné par Van Doesburg, l'escalier de l'entresol permettant de rejoindre le premier étage, se trouve à l'emplacement prévu par Paul Horn dans ses avant-projets. La cage rectangulaire à trois volées est éclairée par une vaste baie. Le décor peint est attribué à Sophie Taeuber-Arp et Arp. Les longues bandes verticales grises et bleues s'opposent aux lignes brisées de l'escalier et accentuent le mouvement ascendant. Le vitrail, dont le Musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg conserve la maquette, est attribué à Arp. Il se compose de trente carreaux rectangulaires de verre pressé, déclinés dans des tons de gris, bleu et beige.



# Salle des Fêtes



coût de la location  
2000€ TTC  
TVA non récupérable

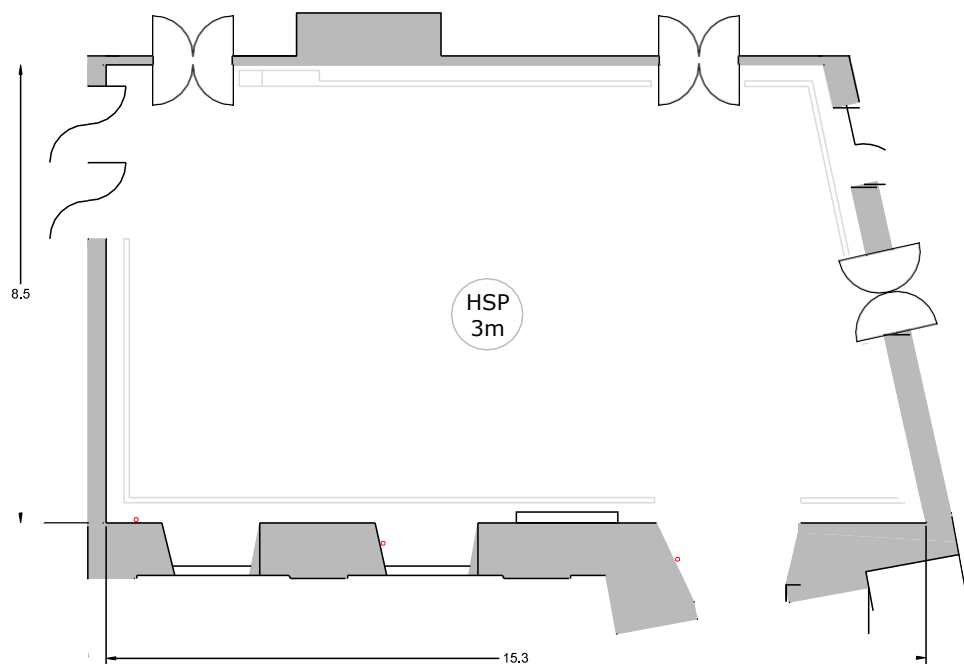
m <sup>2</sup>				
140	50	80	120	130

salle des fêtes



Pour ce décor, Van Doesburg adopte une composition exclusivement orthogonale animée de lignes verticales et horizontales créant carrés et rectangles. La gamme chromatique est faite de couleurs élémentaires (jaune, bleu, rouge, noir et blanc) chères à l'esthétique néoplasticiste. Deux nuances d'une même couleur sont juxtaposées côte à côte dans le but de créer une «dissonance». Certains modules accueillent des plaques d'émail contenant chacune seize ampoules qui créent ainsi un éclairage artificiel. Le projet original comprenait un sol en linoléum coloré. Celui-ci fut finalement traité en parquet par commodité d'usage.

# Foyer-bar



	m <sup>2</sup>				
foyer-bar	120	0	0	50	80

coût de la location  
1500€ TTC  
TVA non récupérable

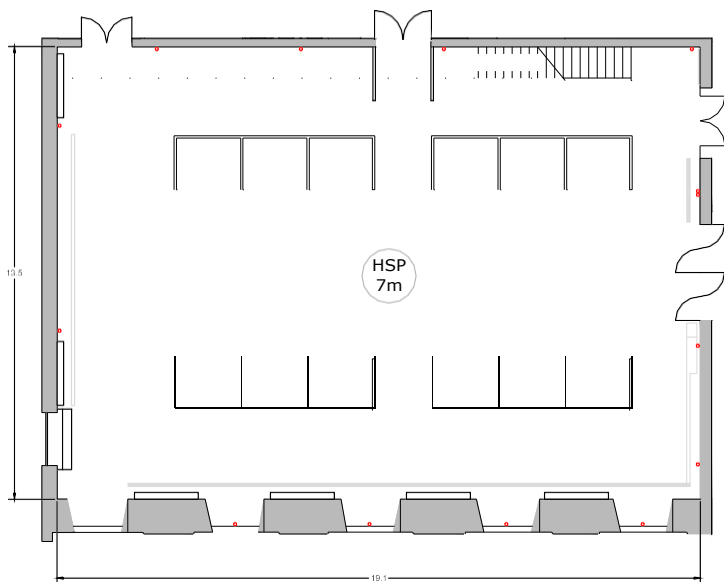
L'espace trapézoïdal du Foyer-bar a été pensé par Van Doesburg comme un trait d'union reliant la Salle des fêtes et le Ciné-dancing. Il s'agissait d'un lieu ouvert dans lequel le visiteur pouvait se désaltérer tout en suivant le film projeté dans le ciné-dancing. La destination de cet espace correspond au souhait de Van Doesburg de favoriser la circulation entre les différents espaces afin que le visiteur puisse profiter des multiples loisirs proposés. Le décor du Foyer-bar a été réalisé par Sophie Taeuber-Arp. La composition décline différents aplats rectangulaires de nuances de gris et de rouge. Van Doesburg dessina une esquisse pour le sol mais celui-ci, qui reprend les décors des murs et du plafond, a certainement été réalisé sur place.









# Ciné-dancing

Tenant compte de la répartition orthogonale des éléments architectoniques et de la présence du mur écran rectangulaire, Van Doesburg compose pour les décors des murs et du plafond de cette salle, une grille oblique de carrés, rectangles et triangles de couleurs noire, blanche, jaune, vert, bleu et rouge. De nombreuses esquisses permettent de distinguer les différents états de recherche pour le décors de cette salle de 250m<sup>2</sup>. Van Doesburg met en espace les théories esthétiques de l'élémentarisme, mouvement qu'il fonde en 1924, et qui affirme l'utilisation de l'oblique par opposition au néoplasticisme de Mondrian, établi sur la seule utilisation des verticales et des horizontales. La salle bénéficie d'un éclairage naturel unilatéral au sud grâce aux cinq fenêtres donnant sur la place Kléber, renforcé par des éléments d'éclairage au plafond.



coût de la location  
3000€ TTC  
TVA non récupérable

	m <sup>2</sup>				
ciné-bal	250	0	0	150	150



# Prestations

## ACCÈS ET STATIONNEMENT

L'Aubette 1928 est un musée facile d'accès : depuis l'autoroute A35, sorties Place des Halles (sortie 2) ou Strasbourg centre (sortie 51).

Le parking Kléber se trouve à ses abords immédiats. Son accès se fait par la place de l'Homme de Fer.

Les trams A, B, C et D, arrêt Homme de Fer, mènent à l'entrée du centre commercial.

L'entrée de l'Aubette 1928 se fait depuis la place Kléber ou depuis la cour de l'Aubette par le passage Sophie Taeuber-Arp situé au milieu de l'aile est du bâtiment.

Aujourd'hui, un accès par ascenseur depuis ce passage mène directement au 1er niveau (dimensions 145x105).

## ÉQUIPEMENT

Il est possible d'utiliser le mobilier du complexe de loisirs : 24 tables (116x70x73) dessinées par Théo Van Doesburg et rééditées à l'identique, ainsi que 80 chaises noires.

Les salons classés sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur. Les toilettes adaptés aux personnes en fauteuil se trouvent au fond du ciné-dancing.

La salle du ciné-bal est équipée d'un lecteur de DVD et d'un vidéoprojecteur projetant directement sur l'écran mural; comme en 1928.

Pas d'accès internet.

## OFFICE PROFESSIONNEL

L'office de 30 m<sup>2</sup> attenante au ciné-dancing est équipée d'un frigidaire, d'un congélateur, de deux tables de préparation amovibles, de 4 plaques électriques avec hotte et d'un chauffe plat. La cuisine chaude est possible dans l'office, mais le show cooking est interdit.

## TRAITEUR

Le traiteur n'est pas inclus dans le forfait. Aucun traiteur n'est imposé. Aucun droit de bouchon n'est appliqué.

## COÛT DE LA LOCATION

La location se fait sur la base d'un forfait à 6000€ TTC.

Il est également possible de louer séparément les 3 espaces :

Ciné-Dancing : 3000€ TTC

Salle des Fêtes : 2000€ TTC

Foyer-Bar : 1500€ TTC

TVA non récupérable.

Après 20h, sachez cependant qu'il y a obligation d'activer le PC de sécurité du centre commercial. Ceci implique un surcoût de 150€ (tarif indicatif forfaitaire).

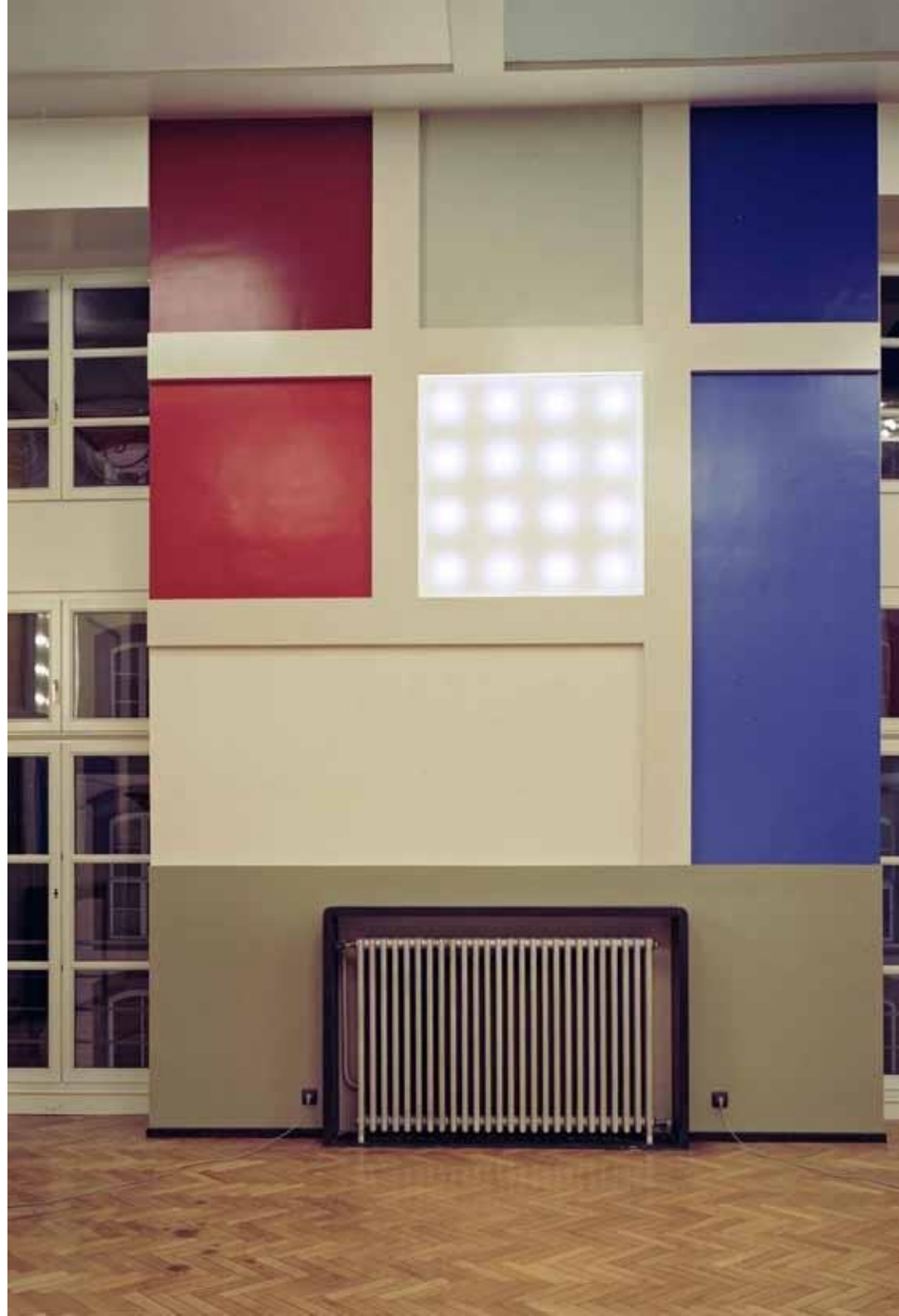
Ce forfait comprend :

- mise à disposition des locaux et de leurs équipements (mobilier, vidéoprojecteur, office)

Ce forfait ne comprend pas :

- frais d'organisation et de réception (traiteur, décoration, vestiaire, hôtesse d'accueil...)
- matériel de sonorisation et technicien
- agents de sécurité
- frais de gardiennage (4 agents d'accueil - des Musées). Le coût du gardiennage dépend du nombre de salles louées et des horaires de location
- Frais de nettoyage »

Le service éducatif des musées de Strasbourg propose des visites guidées de qualité, en français ou en langues étrangères, adaptées aux publics et aux besoins des entreprises. Cette prestation peut être organisée en supplément de votre location.



# Cahier des charges

TOUTE MANIFESTATION PRIVÉE AU SEIN DE L'AUBETTE 1928 SE FAIT SOUS L'AUTORITÉ DE SON REPRÉSENTANT, AINSI QUE DE SON CHEF DE LA SÉCURITÉ.

## HORAIRES

Les manifestations privées à l'Aubette 1928 se déroulent exclusivement en dehors des horaires d'ouverture du musée au public, soit les lundis et mardis toute la journée, et du mercredi au samedi à partir de 18 h. Le montage du matériel technique et du traiteur peut se faire pendant les heures d'ouverture. Le démontage doit être effectué le soir de la manifestation.

Tout planning d'organisation et de déroulement des manifestations, sont soumis à l'accord du musée.

## DÉCORATION

Une décoration minimale est souhaitée en raison du caractère historique des lieux. Il est interdit d'utiliser des bougies.

Aucun panneau ne saurait être rivé au mur. Seule la signalétique sur pied ou sur table est admise. D'une manière générale, compte tenu du caractère exceptionnel du site, tout aménagement de signalétique, quel qu'il soit, est soumis à autorisation des Musées de la Ville de Strasbourg.

## PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

Les salons classés sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur. Des toilettes adaptés aux personnes en fauteuil se trouvent au fond du ciné-dancing.

## VESTIAIRES

Il n'y a pas de vestiaire. Vous pouvez toutefois l'imaginer à l'entresol ou sur le palier du 1er étage. Il vous revient alors de mobiliser le matériel et le personnel d'accueil nécessaire.

## SÉCURITÉ

L'ensemble des invités sont soumis au règlement de visite, sous l'autorité du responsable de sécurité. L'intégralité de ce règlement peut être portée à votre connaissance par le responsable sécurité. Au titre d'Établissement recevant du public, le client doit respecter les recommandations données par le responsable de sécurité ou technique, afférent à la sécurité incendie.

La jauge maximale est de 380 personnes debout pour l'ensemble des espaces. Cette jauge comprend l'ensemble des personnes présentes, y compris tous les intervenants du loueur (personnel, traiteur, prestataires de service). L'espace est non fumeur.

## TECHNIQUE

Il sera fourni au client un cahier des charges reprenant l'ensemble des contraintes liées au lieu et à la prestation souhaitée.

## PRESTATAIRES RECOMMANDÉS

Aucun prestataire (traiteur, technicien, hôtesse d'accueil, sécurité) n'est imposé ou recommandé.

## COMMUNICATION

L'Aubette 1928 est avant tout un musée. Toute manifestation privée doit donc s'effectuer en accord avec son image et sa mission. L'Aubette 1928 est à votre disposition pour toute demande de visuels visant à illustrer vos invitations ou documents de communication en lien avec votre événement. Tous ces documents devront néanmoins être soumis à validation auprès du service communication du Musée.

	m <sup>2</sup>				
salle des fêtes	140	50	80	120	130
foyer-bar	120	0	0	50	80
ciné-bal	250	0	0	150	150
3 espaces	510	50	120	320	360



# Conditions de réservation

Les options de réservation peuvent être posées à tout moment par téléphone.  
Ces options restent valables un mois.

Un devis peut être communiqué sur demande.

Afin de confirmer votre option, il vous faut fournir :

- vos coordonnées complètes
- le descriptif de votre événement

Au plus tard 15 jours avant la tenue de votre événement, il vous faut :

- Régler le solde du paiement
- Préciser votre nombre exact d'invités
- Transmettre le déroulé précis de la manifestation et le détail des prestations techniques (traiteurs et régisseurs scéniques)

Il vous est possible, à tout moment, de procéder à un repérage des lieux avec vos prestataires.

Pour chaque manifestation, une convention de mise à disposition de locaux est établie par le musée. Un cahier des charges précise les contraintes et les normes de sécurité à respecter.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Aline Martin.

**Aline Martin**

Tél : +33(0)3 68 98 75 04  
aline.martin@strasbourg.eu





**L'Aubette 1928**  
31, place Kléber  
67000 STRASBOURG

**MUSÉES DE LA VILLE DE STRASBOURG**

**Strasbourg**.eu  
& COMMUNAUTÉ URBAINE

Contact :

Aline Martin  
Tél : +33(0)3 68 98 75 04  
aline.martin@strasbourg.eu

[www.musees.strasbourg.eu](http://www.musees.strasbourg.eu)